

COMMUNE : BAVANS (25550)

Nos réf. : PK/JD/MCR

N° 72/2012

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

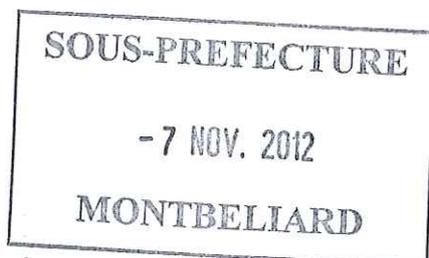
<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 04/10/2012	L'an deux mil douze le dix huit octobre à dix neuf heures,
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b> 18/10/2012	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPERT, Maire.
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27 Présents : 24 Votants : 27</i>	<i>Présents :</i> KNEPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, PETIT Betty, MAKSOUH Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila (arrivée à 19h12, sortie à 20h05, a donné procuration à Betty PETIT), RENOUX Alain, GRILLOT Fabienne, GRIFFON Pierre, PERRON Danièle, MONNIN Jean-Pierre, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie (arrivée à 19h10), MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, TRAVERSIER Agnès (sortie à 20h), GIRARD Jean-Claude, MOUHOT Marcel.
<b>OBJET :</b>  <i>Annulation Délibération n°52/2008 du 17/07/2008 Terrain BELOT – Section B n°210 « La Lavière » - Indivision</i>	<i>Excusés :</i> MORASCHETTI Elisabeth a donné procuration à MERAUX Jocelyne, PAGNOT Pascal a donné procuration à MOUHOT Marcel, ATAR Nathalie a donné procuration à GIRARD Jean-Claude.  Monsieur Laurent JACQUOT est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur Pierre CLAUDON, Adjoint à la Commission « Urbanisme – Environnement – Patrimoine », au vu du rapport de la Commission du 08 octobre 2012, précisant « Suite à une relance par nos services auprès de Madame Micheline BELOT concernant l'acquisition de la parcelle Section B n°210 lieu-dit « La Lavière » d'une contenance de 13a80 (délibération 52/2008 du 17/07/2008), il s'avère que la succession de Monsieur BELOT (décédé) n'a pas été faite. Il conviendrait donc de régulariser au préalable une attestation immobilière après décès dont les frais sont supérieurs au prix de vente revenant à Madame BELOT. La Commission propose donc d'abandonner cette acquisition prévue initialement pour l'implantation du nouveau cimetière, chemin de Sainte-Marie et abandonné ensuite. »

Maître AMBLARD – Notaire à Montbéliard en charge du dossier, sera avisé.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Pierre CLAUDON entendu, décide à l'unanimité d'annuler sa délibération n°52/2008 du 17/07/2008.

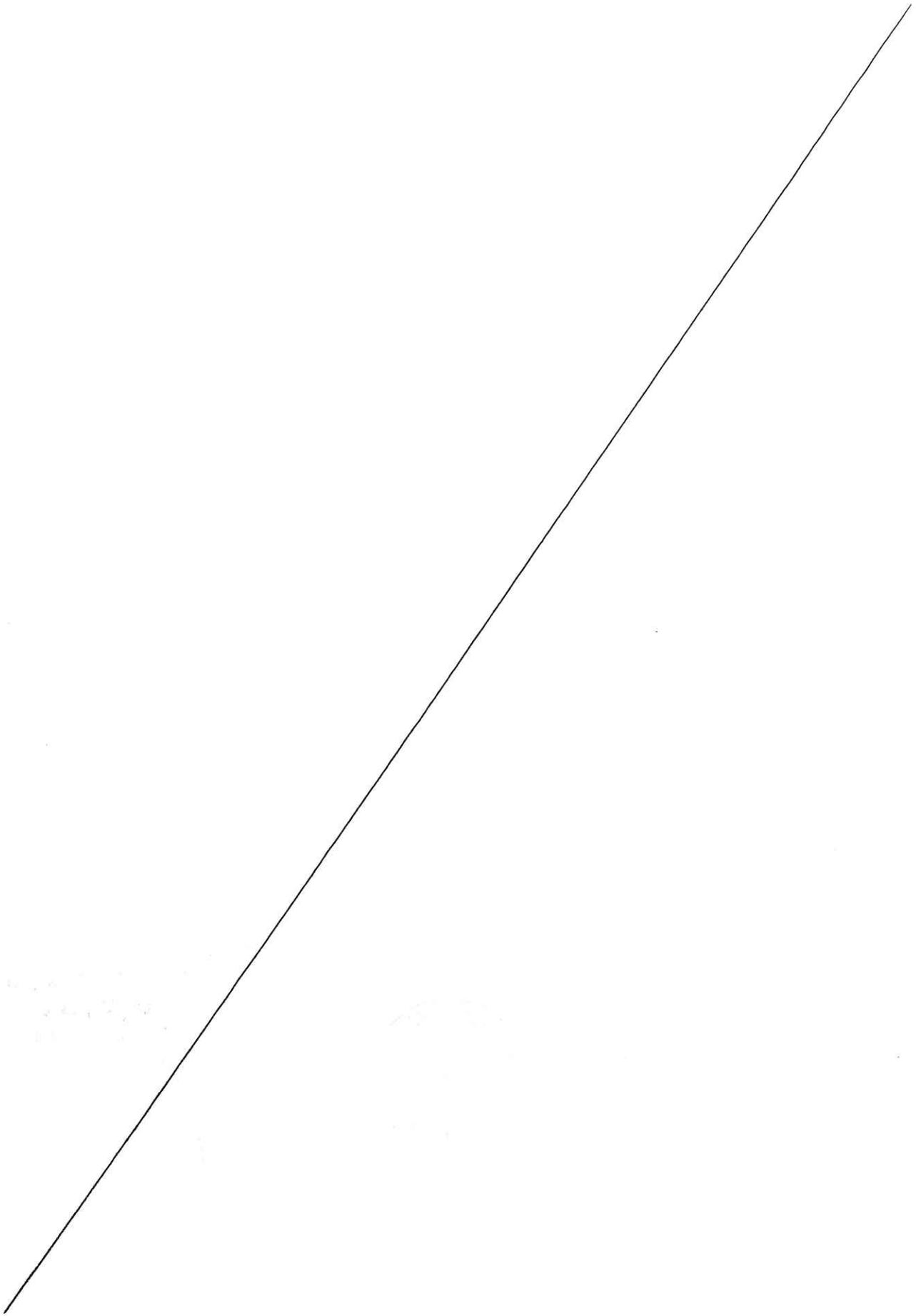
Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



**DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE**  
Transmise à la Préfecture le 18/10/2012  
Publiée le 18/10/2012.  
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire





Nos réf : JD/SM

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 17/07/2008	L'an deux mil huit le vingt cinq juillet à 18 heures
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b> 25/07/2008	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Claire RADREAU, Maire.
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  En exercice : 27 Présents : 23 Votants : 27	Etaient présents : RADREAU Claire, KNEPPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, HERGAS Dominique, PARRAIN Carole, MAKSOUD Mourad, GROSJEAN Laurence, FONTAINE Dalila, JACQUOT Laurent, RENOUX Alain, GARCIA Yamina, GRIFFON Pierre, BONNOT Monique, ZEFEL Frédéric, PERRON Danièle, CLAUDON Pierre, JEANNINGROS Samuel, MIELLE Claudine, DEMANGEON Michel, MOUHOT Marcel, MARC Annie, PAGNOT Pascal.
<b>OBJET :</b>  Acquisition de terrain  Section B n° 210  « La lavière »	Formant la majorité des membres en exercice.  Excusés : MORENO Christine a donné procuration à Pierre KNEPPERT MANIAS Marcel a donné procuration à Christian BELZ GRILLOT Fabienne a donné procuration à Dominique HERGAS TRAVERSIER Agnès a donné procuration à Pascal PAGNOT  Mr Samuel JEANNINGROS est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée :

Section AD n° 210  
Lieu-dit « La lavière »  
Contenance : 13 a 80 ca  
Appartenant à indivision à BELOT

- ♦ BELOT Jean née GRANDGIRARD Micheline domiciliée 17 rue Cardinal Mercier – BELFORT (90 000) ;
- ♦ BELOT Michel époux WIMMER domicilié 65 Avenue Jean Moulin – ROUGEMONT LE CHATEAU (90110) ;
- ♦ BELOT Simone épouse SARRIEU Alfred domiciliée 80 Box 131 CERRO NEW MEXICO (87 519) USA.

pour la somme de 1 000 € détaillée comme suit : 450 € pour le foncier ;  
550 € pour les arbres fruitiers.

- Précise en outre que ↗

- 1 – Les services des domaines ont communiqué leurs avis.
- 2 – Les frais occasionnés par cette acquisition sont à la charge de la Ville.
- 3 – Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2008.

- Désigne Maître AMBLARD Notaire à Montbéliard pour dresser l'acte.
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette acquisition.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que ci-dessus.

SOUS - PREFECTURE  
- 6 AOUT 2008  
MONTBELIARD

MAIRIE DE BAVANS  
07 NOV. 2012  
COURRIER REÇU

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
Transmise à la Préfecture le 25/07/2008  
Publiée le 25/07/2008.....

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

C. RADREAU  
*C. Radreau*

